COP

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE DE L'INSEP - COP 2024

1 DOCUMENT - *Publié le 28 juillet 2022*

Le présent contrat d'objectifs et de performance identifie six axes stratégiques majeurs encadrant l'activité actuelle de l'établissement pour la prochaine olympiade. Ils constituent l'ossature du COP qui porte sur la période 2019/2024, c'est-à-dire jusqu'aux JOP de Paris 2024.

INSEP : COP 2024
PDF-908.31 Ko

TÉLÉCHARGER

Son élaboration a fait l'objet d'une large concertation en interne, avec l'ANS, les membres du conseil d'administration parmi lesquels les représentants du mouvement sportif national, des fédérations sportives et des sportifs de haut niveau.

Ces six axes sont :

1. **L'accompagnement et le suivi des sportifs de haut niveau ;**
2. **L'accompagnement et la formation des cadres de haut niveau ;**
3. **L'animation et la coordination du réseau grand INSEP ;**

URL de la page : https://www.insep.fr/fr/publications/contrat-d-objectifs-et-de-performance-de-l-insep-2024

4. **Le rayonnement international de l'INSEP ;**
5. **La recherche scientifique, technologique et numérique appliquée à la performance sportive ;**
6. **L'optimisation de la gestion.**